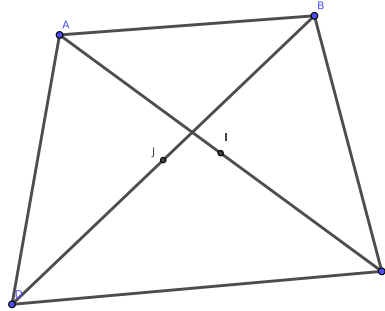
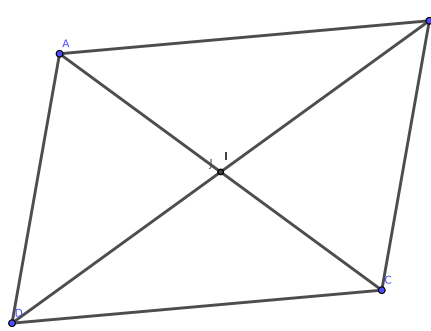


**A. Avec un ordinateur**

1. 2.



3. (a)



3. (b) On a l'impression qu'il s'agit alors d'un **parallélogramme**, c'est à dire d'un quadrilatère dont les côtés opposés sont deux à deux parallèles.

En fait, ce n'est pas une impression, c'est effectivement le cas. Cette propriété sera à apprendre par coeur dans la semaine (parmi beaucoup d'autres propriétés) :

**Propriété** : si un quadrilatère à ses côtes opposés parallèles (deux à deux), alors c'est un parallélogramme.